



**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE REPENTIGNY**

Le 19 novembre 2025

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Repentigny tenue le 19 novembre 2025, à 18 h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Repentigny;

Sont présents : M. Nicolas Dufour, maire,
M. Alexis Delage, conseiller
M. Benoit Delisle, conseiller
M. Éric Lepage, conseiller
M^{me} Jennifer Robillard, conseillère
M^{me} Karine Benoit, conseillère
M. Kevin Buteau, conseiller
M. Luc Rhéaume, conseiller
M^{me} Marlène Diallo, conseillère
M^{me} Martine Roux, conseillère
M. Normand Urbain, conseiller
M. Raymond Masse, conseiller

Est absente : M^{me} Chantal Routhier, conseillère

Sont aussi présents : M. Marc Giard, greffier
M^{me} Vivianne Joyal, directrice générale

M^e Marc Giard, greffier, agit à titre de secrétaire.

Le secrétaire, à la demande du maire qui préside la réunion, constate le quorum.

Déclaration d'ouverture par Monsieur le Président à 18 h.

**1 OUVERTURE DE LA SÉANCE, CONSTAT DU QUORUM ET
DÉPÔT DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Monsieur le Maire, Nicolas Dufour, ouvre la séance extraordinaire à 18 h et le greffier constate le quorum.

Dépôt de l'avis de convocation.

**2 RÉSOLUTION NUMÉRO CM 269-19-11-25
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est

Proposé par : Jennifer Robillard
Appuyé par : Kevin Buteau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

**3 PÉRIODE DE QUESTIONS DESTINÉE AU PUBLIC ET PORTANT
EXCLUSIVEMENT SUR LES DOSSIERS INSCRITS À L'ORDRE
DU JOUR**

Aucune question destinée au conseil municipal n'a été reçue par courriel et aucune personne ne s'est inscrite au registre.



4

RÉSOLUTION NUMÉRO CM 270-19-11-25 NOMINATIONS - MRC DE L'ASSOMPTION - REPRÉSENTANTS ET SUBSTITUTS

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de désigner des membres du conseil municipal pour siéger au conseil de la municipalité régionale de comté de L'Assomption (MRC);

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de remplacer la résolution CM 262-11-11-25 adoptée lors de la séance ordinaire du 11 novembre dernier;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par : Luc Rhéaume
Appuyé par : Normand Urbain

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

De désigner M. Alexis Delage, conseiller pour le district 9 - Du Boisé, à titre de deuxième représentant de la Ville de Repentigny (représentant économique) au sein du conseil des maires de la MRC de L'Assomption selon les lettres patentes modifiées de cet organisme;

De désigner M^{me} Martine Roux, conseillère pour le district 6 - Félix-Leclerc, à titre de substitut à Nicolas Dufour, maire, lequel est d'office représentant de la Ville de Repentigny au sein du conseil des maires de la MRC de L'Assomption tel que le prévoit l'article 10.27 de la *Loi sur l'organisation territoriale municipale* (LRQ, chapitre 0-9);

De désigner M. Éric Lepage, conseiller pour le district 5 - Des Moulins, à titre de substitut de M. Alexis Delage, second représentant de la Ville de Repentigny;

La présente résolution remplace toute résolution préalable à ce sujet et replace spécifiquement la résolution CM 262-11-11-25;

De mandater le greffier ou son adjoint afin de transmettre à la MRC de L'Assomption une copie de la présente résolution.

ADOPTÉE

5

RÉSOLUTION NUMÉRO CM 271-19-11-25 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est

Proposé par : Martine Roux
Appuyé par : Raymond Masse

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

De décréter la levée de la séance du conseil municipal à 18 h 01.

ADOPTÉE

M^e Marc Giard, Greffier

M. Nicolas Dufour, Maire